



Comité Départemental de la Mayenne de Tir à l'Arc.

COMPTE-RENDU ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 29 OCTOBRE 2021.

La séance est ouverte à 19h15 par Bernard BRANGIER, Président du Comité départemental.

ORDRE DU JOUR

1° - ACCUEIL DES CLUBS.

Présents		
BARREAU Guy	Membre Club du Genest-St-Isle	
BEAUCLAIR Thomas	Président Club d'Evron	
BENOIST Eric	Membre Club de Changé	Secrétaire-adjoint du CD
BERNARD-DROUET Patrick	Membre Club de Mayenne	Secrétaire du CD
BESNARD Cyril	Membre Club de Meslay-du-Maine	
BRANGIER Bernard	Président Club de Changé	Président du CD
COLIN Alain	Membre Club de Meslay-du-Maine	Trésorier du CD
COLIN Marie-Pierre	Présidente Club de Meslay-du-Maine	
FRETARD Christelle	Membre Club de Meslay-du-Maine	
FROGER Didier	Secrétaire adjoint Club de Meslay-du-Maine	
GENDRY Fabien	Président Club de Mayenne	Membre Comité directeur du CD
GÉNIN Frédéric	Membre Club de Changé	Membre Comité directeur du CD
GÉNIN Patrick	Membre Club de Laval	
GUERRIER Norbert	Président Club de Gorron	
HERVÉ Florian	Club de Laval	Vice-Président du CD
MARSOLLIER Sylvain	Vice-Président Club de Château-Gontier	
SAUVAGE Anthony	Membre Club de Changé	Membre Comité directeur du CD
SOURDEAU Pas cal	Trésorier Club de Château-Gontier	
Absents		
DUPUY-SALLE Christophe	Président Club de Laval	Non représenté.
GUILMARD Élisabeth	Présidente Club Le Horps	Excusée, non représentée.
HATTE Christophe	Président Club du Genest-St-Isle	Excusé.
MASSÉ Thierry	Membre Club de Changé	Membre Comité directeur CD.
TERRIER Annick	Présidente Club de Château-Gontier	Non représentée.
GRISON Didier	Membre Club de Changé	Membre Comité directeur CD. Démissionnaire.

Sur les 9 Clubs que compte le département, 8 sont présents à cette Assemblée Générale Ordinaire (Evron, Changé, Château-Gontier, Le Genest-St-Isle, Laval, Mayenne, Gorrion et Meslay-du-Maine). 1 est absent excusé (Le Horps). Les Président(e)s des Clubs de Château-Gontier, de Laval, du Genest-St-Isle et du Horps, absents et n'ayant pas donné pouvoir, le quorum est tout juste atteint (15 voix sur 27). L'assemblée peut valablement délibérer.

Bernard BRANGIER fait tout de même remarquer que 18 archers présents à cette Assemblée Générale Ordinaire pour tout le département, c' est quand même peu et bien dommage.

2° - RAPPORT MORAL 2020/2021.

Le rapport moral présenté par le Président Bernard BRANGIER est court compte-tenu des périodes de confinement où l'activité du Comité départemental s'est complètement arrêtée.

Toutefois, il signale la création et la gestion d'un nouveau site Internet par Eric BENOIST ainsi que la création d'un nouveau logo qui apparaît désormais sur tous les documents officiels du Comité départemental. Il souligne aussi que, compte-tenu de la crise sanitaire, il n'y a pas eu beaucoup de réunions du Comité directeur mais que des demandes de subventions ont malgré tout pu être faites (département et ANS).

Pour finir, le Comité départemental a travaillé sur l'organisation et la prise en charge de stages de perfectionnement pour les archers, mis en place à la rentrée 2021.

3° - POINT SUR LES LICENCES AU 29/10/2021.

CLUBS	LICENCES PRISES	LICENCES EN COURS	TOTAL
LE GENEST ST-ISLE	26	?	26
MAYENNE	30	4	34
CHATEAU-GONTIER	35	3	38
LAVAL	70	10	80
EVRON	9	20	29
CHANGE	48	5	53
MESLAY	45	2	47
GORRON	11	2	13
LE HORPS	9	?	9
TOTAL	283	46	329

Il ressort que le nombre de licences prises est un peu inférieur à celui d'il y a un an (289). De même, les licences en cours sont en baisse par rapport à la même période (53). Quoi qu'il en soit, le total, même inférieur par rapport à l'an passé (342) reste tout à fait correct compte-tenu de la situation sanitaire.

4° - PROJET 2021/2022.

Le projet du prochain exercice, présenté par Bernard BRANGIER consistera à :

- **faire vivre le site internet du CD** par l'ajout d'informations, de photos et de résultats émanant des Clubs suite à leurs différents tournois ou manifestations. Par ailleurs, l'ajout d'une rubrique « petites annonces » a été évoqué, sans pour autant donner de réponses. Réflexion en cours ;
- **faire une formation de tir extérieur.** L'avis est demandé aux Clubs présents pour l'organisation de cette formation. Par un vote à main levée, tous les Clubs, sauf Laval qui s'abstient et Château-Gontier qui ne se prononce pas, sont d'accord. La question du financement de cette formation est aussi évoquée. Il est avancé de faire payer en partie les archers à raison de 3 € par jeune et de 5 € par adulte par ½ journée ; le reste étant financé par le CD. Une demande de subvention ANS pourrait être faite, dont le montant reste à fixer.

Une formation pour les archers arcs à poulies (24 en Mayenne) est aussi évoquée. Tous les Clubs n'étant pas présents, il est prévu d'adresser à chaque Président de Club un mail lui demandant son avis sur l'organisation de stages adaptés à chaque archer poulie.

Pour finir, au sujet des formations, un petit débat s'est instauré concernant les stages de perfectionnement actuellement en cours. Pour les Clubs de Meslay, Mayenne et Changé, ces stages sont très bien et l'entraîneur est très pédagogue ;

- **aider à l'organisation du Championnat départemental salle à Meslay le 16 janvier 2022.** Possibilité de recevoir jusqu'à 96 archers. Le CD paierait les inscriptions à hauteur de 360 € : gratuité totale pour les jeunes et 4 € pris en compte pour les adultes. Le décompte final ne pourra être connu qu'au moment des inscriptions ;
- **continuer à payer les frais de déplacement et formation des arbitres et entraîneurs ;**
- **mettre en place une formation de tir en campagne** en fonction du coût financier et du nombre d'archers intéressés.

5° - PRÉSENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE ÉCOULÉ (01/09/2020-31/08/2021).

Le bilan présenté sous Powerpoint aux Clubs et commenté par Alain COLIN, Trésorier du Comité, est équilibré à **13 120,43 €** (Actif/Passif).

Le compte de résultat présenté fait état de **1 663,22 €** de Charges, **4 242,01 €** de Produits et d'un résultat positif de l'exercice de **2 578,79 €**. Ce bon résultat est la conséquence de la réduction d'activité due à la crise sanitaire.

(détail joint en annexe)

Par ailleurs, le compte courant s'élève à **3 663,46 €**, le compte épargne à **9 433,77 €** et les espèces à **23,20 €**.

A la suite de cette présentation, quitus est donné au Trésorier à l'unanimité de l'assemblée.

6° - PRÉSENTATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROCHAIN EXERCICE (01/09/2021 – 31/08/2022).

Le budget prévisionnel du prochain exercice présenté sous Powerpoint aux Clubs et commenté par Alain COLIN, est équilibré à **8 830,00 €**.

(détail joint en annexe)

7° - PRÉPARATION DU CALENDRIER DES CONCOURS EXTÉRIEUR 2022. **Calendrier prévisionnel des concours extérieur.**

Dates	Lieux	Catégories	Observations
07/05/2022	Meslay-du-Maine	Tir extérieur	Tournoi jeunes/débutants
15/05/2022	Changé	Tir extérieur	
18-19/06/2022	Laval	1 manche D2	
Début juillet 2022	Le Genest-St-Isle	Tir extérieur	Championnat Départemental ?

A noter que les Clubs de Mayenne et de Gorrion n'envisagent pas d'organiser de concours extérieurs jeunes et que les Clubs de Château-Gontier et d'Evron réfléchissent quant à l'organisation de leurs concours.

8° - ÉLECTION NOUVEAUX MEMBRES DU COMITÉ DIRECTEUR.

Le Comité directeur du CD 53 est actuellement composé de 10 membres. Or, les statuts prévoient un Comité directeur composé de 12 membres. Pour compléter le Comité directeur, il a donc été fait appel à candidatures parmi les archers du département. A la date limite du dépôt des candidatures fixée au 30 septembre 2021, seul un candidat s'est manifesté auprès du Président du Comité départemental : Christophe HATTE, Président du Club du Genest-St-Isle.

Pour l'élection de ce nouveau membre, un vote à main levée est décidé par l'assemblée. Les Président(e)s des Clubs présents représentent 15 voix (Changé : 6, Evron : 2, Gorrion : 1, Mayenne : 2 et Meslay-du-Maine : 4). Les Clubs absents, représentant 12 voix (Château-Gontier : 4, Laval : 5, Le Genest-St-Isle : 2 et Le Horps : 1), et n'ayant pas donné pouvoir ne participent pas au vote. A l'issue de ce vote à main levée, Christophe HATTE est élu à l'unanimité des Clubs votants avec 15 voix sur 27 possibles.

9° - QUESTIONS DIVERSES.

a) - Utilisation de TRAPTA.

Bernard BRANGIER interroge l'Assemblée sur la possibilité d'utiliser le logiciel TRAPTA (outil de gestion des scores) lors des compétitions organisées par le Comité départemental. Outre que cet outil n'est pas officiel (les feuilles de marque papier étant toujours d'actualité), le coût d'utilisation serait d'environ 3 000,00 €. L'unanimité de l'Assemblée n'y trouvant pas grand intérêt, il est décidé de ne pas donner suite. Reste que cet outil peut être loué par les Clubs qui le souhaitent, pour leurs propres tournois.

b) – Journée sports et nature.

La journée sports et nature, organisée par le CDOS, se déroulera le **dimanche 26 juin 2022** sur le site des Perles à AVERTON, comme en 2019. A cet effet, il est fait appel aux bénévoles des Clubs pour assurer une animation tir à l'arc pour cette journée. Petit problème : cette date correspond au Championnat régional TAE qui doit se dérouler à Laigné-en-Belin (72). Malgré tout, trois clubs peuvent envoyer des bénévoles : Meslay-du-Maine (3) , Evron (1 ou 2) et Mayenne (1 sous réserve de non-participation au Championnat régional TAE de Laigné-en-Belin). Les Clubs de Château-Gontier, Gorrion et Le Genest-St-Isle, compte-tenu de la distance n'enverront personne. Les Clubs de Changé et Laval ne se sont pas prononcés.

c) – Tarifs concours.

Christelle FRETARD du Club de Meslay-du-Maine s'interroge et interroge l'Assemblée sur la fixation des tarifs des concours. Il lui est répondu que c'est le Club organisateur qui fixe ses tarifs et qu'il n'y a pas de consignes départementales à ce niveau. Les seuls tarifs « encadrés » par le Comité départemental sont ceux des différents Championnats départementaux qui sont fixés à 6,00 € pour un jeune et à 8,00 € pour un adulte, quel que soit le Club organisateur et ce, afin de proposer des prix abordables.

L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Ordinaire est clôturée par le Président à 21h40.

A Laval le 10 novembre 2021.

Bernard BRANGIER
Président du Comité Départemental



Patrick BERNARD-DROUET
Secrétaire du Comité Départemental

